



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Carte

Question écrite n° 47386

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre du travail et des affaires sociales apres la recente diffusion des carnets de sante, comment s'applique la decision de M. le Premier ministre de creer l'obligation de faire figurer la photographie des assures sociaux sur leurs cartes de securite sociale (novembre 1995). Cette mesure, de bon sens, serait effectivement de nature a faciliter les controles et a supprimer les fraudes eventuelles.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47386

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 207